



JEUDI 10 FEVRIER 2022

Communiqué de presse

PLUS DE 50 000 ENFANTS SONT SANS DOMICILE EN FRANCE : APPEL A MOBILISATION DES ASSOCIATIONS, DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS

« Épuisés des nuits passées dans des halls d'immeubles, des quelques heures de sommeil chez des compatriotes ou dans une voiture que l'on me prêtait. Des fois, les enfants s'endormaient dans le bus ou le tram, fatigués, et je faisais le trajet aller-retour pour leur permettre de se reposer. Expliquer aux enfants la situation dans laquelle nous étions était l'épreuve la plus dure pour moi. » **Madame K., maman de deux enfants**

« On a quitté notre famille, nos ami.es pour rechercher une vie meilleure, et pour ne pas vivre comme mes parents, sans étudier, sans métier, et sans avenir. Et j'arrive en France pour avoir une vie meilleure que j'ai tant rêvée. Tout s'est effondré le jour où j'ai été remis à la rue. Nous sommes mineurs, nous sommes des enfants arrivés en France, seuls, sans famille, ni argent. Nous avons droit à la protection de l'état, comme n'importe quel autre enfant. » **Aboubakar, 17 ans, mineur non accompagné**

Être enfant et ne pas avoir de chez-soi est une réalité : en France plus de 50 000 enfants vivent en hébergement, dans des abris de fortune, ou à la rue. Chaque soir après avoir obtenu une réponse négative du 115, près d'un millier d'enfants sont contraints de passer la nuit dehors en plein hiver avec leur famille, faute de places d'hébergement disponibles.

Face à ce drame, **les 39 associations du Collectif des Associations Unies, l'UNICEF France et la FCPE se sont donnés rendez-vous à l'école Gilbert Dru à Lyon pour soutenir l'action du collectif Jamais Sans Toit.** Ce collectif d'enseignants, de parents d'élèves et de citoyens engagés se mobilise auprès des élèves sans domicile et de leurs familles, pour les mettre à l'abri dans leurs écoles et de défendre leurs droits le temps qu'ils accèdent à un hébergement ou un logement. Depuis 2014, 450 enfants ont été mis à l'abri avec leur famille dans une soixantaine d'établissements scolaires de l'agglomération lyonnaise. Cette année, depuis la rentrée, 89 enfants ont été hébergés dans des écoles pour pallier aux carences de l'Etat en matière d'hébergement et de logement, dont il est légalement le garant.

Ce soir, ensemble, le collectif des Associations Unies, l'Unicef et les enseignants, parents d'élèves et familles rassemblés dans Jamais Sans Toit interpellent les pouvoirs publics et les candidat-es à l'élection présidentielle lors d'une conférence de presse.

« L'Etat a déployé des moyens inédits pour pérenniser 200 000 places d'hébergement et mettre fin à la gestion saisonnière de l'hébergement. Hélas, du fait de la crise sociale et sanitaire, de l'extrême difficulté des ménages précaires à accéder ou se maintenir dans le logement social, il y a encore des personnes à la rue, dont des familles et des enfants. » **Alexis Goursolas, Porte-parole du CAU, pour la Fédération des acteurs de la solidarité**

« En laissant des enfants dormir dans la rue ou en habitats précaires, en les accueillant dans des structures d'hébergement inadaptées à leurs besoins, l'Etat français ne respecte pas les

droits et principes fondamentaux inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Aujourd'hui, ce sont des milliers d'enfants qui subissent les conséquences du mal-logement au quotidien. Ce sont des milliers d'enfants dont les droits fondamentaux ne sont pas respectés. Cette situation est indigne de la France, 7^{ème} puissance mondiale et Etat signataire de la convention. Face à cette réalité inacceptable, l'UNICEF France appelle les dirigeants de ce pays à prendre des mesures afin que plus aucun enfant ne dorme à la rue et mettre fin à la violation des droits de ces enfants particulièrement vulnérables. » **Béatrice Lefrançois, secrétaire générale de l'UNICEF France**

« Avoir un toit sur la tête est un préalable pour apprendre. Nous demandons une véritable politique pour anticiper et construire des solutions pérennes d'hébergement, qui permettent la scolarisation et l'épanouissement des enfants et de leur famille. L'école n'est pas un musée des valeurs de la République mais un espace qui les rend vivantes. Un toit, c'est un droit. » **Anne-Sophie Huchard, enseignante, collectif Jamais Sans Toit**

« Avec les parents d'élèves et les enseignants, nous appelons à créer un réseau national pour démultiplier les initiatives en soutien aux familles sans-abri, comme à Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Strasbourg ou Grenoble. La communauté éducative toute entière, aux côtés des associations du secteur de l'hébergement et du logement, doit alerter les pouvoirs publics pour protéger tous les enfants, sans distinction. » **Manuel Domergue, porte-parole du CAU et de la Fondation Abbé Pierre**

Photographies de l'action :

<https://drive.google.com/drive/folders/1FEXJQkh2Gqlsa7YCnUtPwrVp5Dq0aTel?usp=sharing>

Revoir la conférence de presse :

<https://twitter.com/CollAssoUnies/status/1491813403148668934?s=20&t=Qax6M9ctD2fqPzHxiAqvDQ>

CONTACTS PRESSE :

Alice Dekker – Responsable presse - alice@alicedekker-rp.fr - 06 16 58 21 60

Marguerite Bonnot - Chargée de communication – Fédération des Acteurs de la Solidarité - marguerite.bonnot@federationsolidarite.org – 06 84 41 60 20

Hélène Denise, Coordinatrice du Collectif des Associations Unies - hdenise@fap.fr – 06 16 76 22 30